

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 756 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le mardi 10 mars 2026, le conseil municipal a adopté, par résolution, le Projet de règlement relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments (756).
2. Ce projet de règlement a pour objet notamment d'établir des normes et des mesures relatives à l'entretien et à l'occupation des bâtiments sur le territoire de la Ville de Delson afin d'en empêcher le dépérissement, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure.
3. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire et s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville.
4. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 14 avril 2026 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Toute personne peut également transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante : 50, rue Sainte-Thérèse, Delson (Québec) J5B 2B2 ou encore dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville située à l'avant de l'hôtel de ville suivant la publication du présent avis jusqu'au début de l'assemblée publique de consultation. Les questions et commentaires reçus seront soumis à la considération des membres du Conseil à l'occasion de l'assemblée publique de consultation du 14 avril 2026 à 19 h.

5. Le projet de règlement n° 756 est disponible sur le site Internet officiel de la Ville de Delson au www.delson.ca dans la section « Avis publics » ainsi que dans la section « Règlements d'urbanisme » sous l'onglet « Services municipaux ». Il peut également être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 25 mars 2026.

M^e Luc Drouin
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier